EA/rl

85-01

25 mai 1963

TO: Mr. James H. BROOKS
Deputy Chief, Civilian Operations

FROM: Eugène ADOBOLI, Programme Officer, Civilian Operations

SUBJECT: Project Agreement No 3 - Recruitment of 196 experts for the expanded programme of Public Works

Please find attached 25 copies of Project Agreement No 3 with its enclosures dealing with the recruitment of 196 experts for the implementation of the expanded programme of Public Works.

85-01

JB/Rem

Civ.Ops.259/63 le 25 mai 1963

A: Monsieur M.E. Larcher, Chef de la Section des Travaux Publics,

DE: S. Habib Ahmed, Chef des Opérations civiles,

OBJET: Premier Rapport trimestriel d'activité de la Section des Travaux Publics

J'ai apprécié votre premier rapport trimestriel d'activité de la Section des Travaux Publics.

Ce rapport reflète l'aide précieuse que vous apportez au Gouvernement de la République du Congo en mettant à exécution d'urgent projets dans le domaine des Travaux Publics qui est si vital à la réorganisation et au développement rapide de l'économie du pays.

4

For translation

Ref: Civops ..... 22 May 1963

To: Mr. M.E. Larcher
Chef de la Section des Travaux Publics

From: S. Habib Ahmed
Chef des Opérations civiles

Subject: Premier Rapport trimestriel d'activité de la Section des Travaux publics

I acknowledge with appreciation the copy of your first trimestrial report of activities of the Public Works Section.

This report reflects the precious assistance you are providing to the Congolese Government in carrying out urgent projects in the Public Works field so necessary to the rapid rehabilitation and development of the Congolese economy.

M

OPERATION DES NATIONS UNIES AU CONGO

UNITED NATIONS OPERATION IN THE CONGO

BOITE POSTALE 7248
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE: ONUC. LEOPOLDVILLE

1963

ACTION

TO:
1 Mr. Brooks
2
☐ - Action Completed
☐ - Acknowledged
☐ - No Action Required
INITIALS

PW/2461.215

Le 2 Mai 1963.

A: Monsieur S. Habib Ahmed, Chef des Opérations Civiles

DE: M.E. Larcher, Chef de la Section des Travaux Publics

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, en deux exemplaires, le premier rapport trimestriel d'activité de la Section des Travaux Publics.

Il n'a malheureusement pas été possible d'obtenir une documentation photographique complète pour ces deux exemplaires. Je vous propose de transmettre le document original à Monsieur Amachree.

J'ai joint à ce rapport une nouvelle copie du tableau de la situation financière au 31 Mars 1963 de chacune de nos opérations, ainsi que le mémoire descriptif sommaire du Programme "D", dont la préparation a constitué une part appréciable de nos activités pendant ce trimestre.

ACTION
CIVILIAN SECRETARY
RECEIVED
1963 MAY 24 PM 4 15
21549

85-01
ORG 130/1/3 LULU

UC ---130

RUC9 6---041

FF 4 UC75

DE 4 UC9 6 41/24

FM ONUC LULUABOURG

TO ONUC LEOPOLDVILLE

BT

UNCLAS CIV 1559 AHMED FROM PACKHAM DOCTOR ASSWAD OF WHO LEFT LULU FOR LEO ON COMPLETION OF ASSIGNMENT. PUBLIC WORKS EXPERT HUYSMANS LEFT FOR KABINDA BY ROAD TAKING JEEP FOR USE OF FW EXPERT PARAISO IN BAKWANGA. USE OR REPAIR OF ROAD MACHINERY PARKED IN LULU CONTINUES TO BE PREVENTED BY LULUABOURG GOVERNEMENT. EYE RECOMMEND STRONGLY THAT CENTRAL GOVERNEMENT BE AGAIN ADVISED TO APPOINT A MANAGER FOR ALL ROAD MACHINERY AND EQUIPMENT HERE, WHO WOULD ENSURE THAT IT BE REPAIRED AND PUT INTO SERVICE WITHOUT FURTHER DELAY

BT

CFN CIV 1559

24/1524Z MAY 4 UC9 6

REGISTRY
26 MAY 1963
ONUC

NNNN

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
AU CONGO

UNITED NATIONS ORGANIZATION
IN THE CONGO

BOITE POSTALE 7200
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE : ONUC LEOPOLDVILLE

MAIL
ACTION

TO:
1 Brooks
2
3
☐ - Action Completed
☐ - Action Work Pending
☐ - No Action Required
Date: 3

INTER - OFFICE MEMORANDUM

P.S.-01
T. 230/5/1

le 24 mai 1963

A : M. James R. Brooks, Chef Adjoint des Opérations civiles

DE : A. Y. Badre, Directeur, Bureau de la Coordination économique

OBJET : Demande de crédits supplémentaires du Fonds de contrepartie

Je me réfère à vos memoranda Civ.Ops. 133 et 193 en date du 17 mai 1963.

1. Je pense qu'il conviendrait que le Chef des Opérations civiles informe le Ministre présentant la demande que de telles demandes devraient à l'avenir être adressées au Bureau de Coordination Economique et non au Chef des Opérations civiles.

2. J'ai entretemps pris rendez-vous avec le Ministre du Plan. Je discuterai cette question avec lui et ferai acheminer les demandes conformément à la procédure officielle.

1

Reg
85-01

CF-1120 24 May 1963

TO: Miss Nancy A. Gray, Chief of Civilian Personnel

FROM: H. Pichler, Administrative Officer, Congo Fund

SUBJECT: Recruitment of Congolese Draughtsman for for Public Works Section (85-01)

..... 1. Please refer to the enclosed memorandum from the Chief, Public Works Section, on the above subject.

2. The increasing workload makes the services of an additional draughtsman indispensable.

3. Therefore, I should be grateful if you would establish a local contract on behalf of Mr. N.Lufindu, at the proposed grade L-4/2.

4. I certify that sufficient funds are available under Project 85-01, to cover the payment of local employees.

cc: Mr. M.H. Larcher,
Head of Public Works Section

1

85-01

22 May 1963

Note for Public Works File 85-01

The report of Mr. M.E. Larcher to Mr. Ahmed referred to in his memorandum of 2 May 1963 to Mr. Ahmed was delivered to Mr. Van Stuwe with a request that he prepare a press release or press releases describing the work being performed in the Public Works field by the Congolese Government with the assistance of UN Civilian Operations.

The second copy was sent to Mr. Amachree in New York.

James R. Brooks

1

85-01

AB/gp

CIV.OPS/232/63 22 May 1963

TO: Mr. M.E. Larcher, Public Works

FROM: James R. Brooks, Deputy Chief, Civilian Operations

SUBJECT: Mr. Jean-Claude Sallier - Candidate Designated for post TP-14 bis

..... 1. For your information, enclosed herewith please find the interview report on Mr. Jean-Claude Sallier and a copy of a letter from the Office of Personnel, Headquarters, New York to TARS, Geneva commenting on the title and salary level which is envisaged for this candidate.

2. After perusal, kindly return these papers to Mrs. A. Buccianti, Office of Personnel.

cc: Mrs. A. Buccianti

1

85-01
D-11

Ref: Civops 228/63 22 May 1963

To: Mr. H. Pichler, Acting Executive Officer, Congo Fund

From: James R. Brooks, Deputy Chief Civilian Operations

Subject: Proposed contracts for road maintenance in Sankuru Province

.... Please note the attached memorandum from Mr. Packham to Mr. Larcher and especially the final paragraph in which there is mentioned misappropriation of ONUC credits. Please advise me.

7

85-01

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
AU CONGO

UNITED NATIONS ORGANIZATION
IN THE CONGO

BOITE POSTALE 7248
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE: ONUC, LEOPOLDVILLE

CF-1113

21 May 1963

TO: Air Commander

FROM: Administrative Officer, Congo Fund

SUBJECT: Inspection by helicopter of road projects

1. Reference is made to your memorandum dated 14 May 1963 on the above subject.

2. I note with satisfaction that you would be able to provide a helicopter to undertake aerial inspection of road programmes financed from counterpart funds, subject to ONUC's approval.

3. Complying with your request, I give you below the following information:

(a) Number of helicopters required: one

(b) Length of time of aerial inspections: two days

(c) Proposed itinerary:

(i) Lulumbourg - Bakwanga
Bakwanga - Mwene Ditu
Mwene Ditu - Lubilash

(ii) Stanleyville - Nia Nia - Paulis - Mambasa - Bunia
Bunia - Beni - Lubero - Goma
Goma - Walikale - Lubutu - Stanleyville

(d) The number of passengers to be transported will in principle be four persons: 2 engineers of ONUC Public Works, one engineer of the firm in charge of the project, one topographer of the same firm.

4. I appreciate your co-operation and should be grateful if you would let me know when the first aerial inspection can be undertaken.

cc. Mr. Larcher
Mr. Brooks

14 May 1963

To : Executive Officer, Congo Fund

From : Air Commander

Subject : Inspection by Helicopter of Road Projects

1. Reference is made to your COLF/188 dated 29 April 1963, received here on 13 May, subject as above.

2. This Headquarters has recently proposed to New York a reduction in the present number of helicopters, commensurate with the overall scaling down of the ONUC forces in the Congo. This might not, however, exclude the possibility of limited assistance in support of the road programmes, such as aerial inspections in certain areas, on a helicopter availability basis--provided, of course, that ONUC's approval is obtained for this type of operation.

3. For further study of this request, it would be helpful if an approximate indication could be given of:

a. Number of helicopters required.
b. Length of time of aerial inspections.
c. Areas of operation.

(Chr.R. Kaldager) Maj Gen
Air Commander

cc: Chief Air Tpt Ops

1

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
AU CONGO

UNITED NATIONS ORGANIZATION
IN THE CONGO

BOITE POSTALE 7160
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE : ONUC LEOPOLDVILLE

INTER - OFFICE MEMORANDUM

CDLF/180

29 April 1963 196

A : Air Commander

De : Executive Officer, Congo Fund

Objet : Inspection by Helicopter of Road Projects

We have been requested by the Sr. Consultant for the Office of Public Works (Civilian Operations) to check with you the possibility of obtaining helicopters for the purpose of conducting aerial inspections of road projects which the Ministry of Public Works is about to undertake.

Inspection of Public Works projects by air rather than on the ground would save a great amount of time and effort and would facilitate the Congolese Government in carrying out the large road programme which it is currently planning.

The expenses involved can be charged to Congo Fund Project 85-01.

Please let us know if it is possible to meet Public Works Section's request for helicopters.

eee

6035 / 1 / Admin

7

85-01
T. 250/2/2

JB/Ron

Civ.Ops. 317/63 le 29 mai 1963

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer qu'au cours des discussions qui ont eu lieu entre les Nations Unies et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, il a été convenu que ce Gouvernement fournirait les services de dix à quinze Ingénieurs américains qui, conjointement avec les Nations Unies, auraient pour tâche de conseiller le Gouvernement congolais et de contribuer à la mise à exécution de son programme d'urgence de travaux publics destiné à faciliter le redressement rapide de l'infrastructure fondamentale nécessaire au développement économique du Congo.

Afin de mettre à exécution ces dispositions, il serait nécessaire que vos services négocient avec le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique le projet d'accord habituel par lequel ce Gouvernement accepte de fournir les devises étrangères nécessaires à l'emploi des dits Ingénieurs.

A cet effet, et conjointement avec le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, les Nations Unies allogeront au Gouvernement congolais les francs congolais disponibles du Compte des Fonds de Contrepartie du Titre I accordés par les Etats-Unis d'Amérique.

L'Opération des Nations Unies au Congo se fera un plaisir de vous aider dans ces négociations si vous le jugez nécessaire.

Je crois comprendre que des représentants du Gouvernement américain se mettront en rapport avec le Directeur du Bureau de la Coordination économique à ce sujet, conformément à la procédure habituelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

S. Habib Ahmed
Chef des Opérations civiles

Son Excellence
Monsieur Cyrille Adoula,
Premier Ministre de
la République du Congo,
Léopoldville.

85-01

REPUBLIQUE DU CONGO
PROVINCE DU KONGO CENTRAL
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
TRANSPORTS & COMMUNICATIONS

Cabinet du Ministre

Léopoldville, le 25-1-63

N° 04/TP/ 161 /63/TP

Objet :

Route de Matadi.

Brooks

TRANSMIS copie pour information à :

- Monsieur le Ministre du Plan & Coordination du Gouvernement Central à Léopoldville/Kalina.
- Monsieur le Président Provincial du Gouvernement du Kongo Central à Léopoldville.
- Monsieur le Chef des Opérations Civiles de l'O.N.U.C. - Building "LA NUMAN", Léopoldville/Kalina.

A Monsieur le Ministre des Travaux Publics du Gouvernement Central
à
LEOPOLDVILLE/KALINA

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser bonne réception de votre lettre n° 64/MIS/T.P. du 9 de ce mois, adressée à Monsieur le Président du Gouvernement Provincial et qui confirme et complète celle n° 03/0714/MAN adressée par votre Collègue, Monsieur le Ministre du Plan et Coordination en date du 28 février dernier, par laquelle il informait notre Gouvernement Provincial que des crédits complémentaires d'un montant de 4.250.000.-- de francs avaient été accordés dans le cadre des travaux d'urgence financés par l'O.N.U.C. pour la route en état des bons de Matadi Boma en Bas-Fleuve afin que ceux-ci soient mis à profit aussi tôt que possible.

Mont Jussi l'importance que ce service présente, aussi bien pour l'économie de notre Province que pour celle de la République toute entière, et tenant compte que seul le Service des Voies Navigables possède sur place et dans les environs immédiats le personnel technique et les installations permettant d'assurer dans les conditions les meilleures la route en état et par la suite, la bon entretien de ce matériel, je marque un accord complet à votre proposition de faire entretenir, à l'avenir, ce matériel par le Service des Voies Navigables dépendant de votre Département.

Cette solution se justifie du reste, d'autant plus que la route Boma-Matadi qui est déjà classée d'Intérêt Général Il paraît vraisemblable-ment et pratiquement dans la liste des routes d'Intérêt National dont les frais d'entretien seront supportés par le Gouvernement Central.

Cette situation nouvelle pourra évidemment prendre cours dès qu'un Procès-Verbal de remise-reprise aura été établi entre ce service et celui de la Mécanisation de notre Province qui assurait précédemment la gestion de ces biens.

Je propose de plus que dans ce Procès-Verbal de remise-reprise, en figurent également les divers véhicules, détachés précédemment aux garages T.P.C. de Matadi, Boma et Banana dont la liste est reprise à la lettre n°04/TP/ 70/TM adressée en date du 6 décembre 1962 par Monsieur le Coordinateur Spécial de l'ex-Province de Léopoldville et dont ci-joint vous a été transmis pour information.

Des instructions seront données à ce sujet aux Chefs des garages T.P.C. de Matadi, Boma et Banana afin que cette situation puisse être régularisée dans le délai le plus bref.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,
TRANSPORTS & COMMUNICATIONS,

Pierre-Roger MOL.

AB/jp

85-01

May 31, 63

Headquarters New York

PUBLIC WORKS (your 51/9)

We enclose copy of a letter from the Chief of Public Works submitting the candidature of Mr. Leonid V. VLADIMIROV to the Minister of Public Works.

Kindly note the decision given by the Minister at the foot of the attached letter, which is as follows:

> "Avis défavorable, nous avons besoin de techniciens connaissant le français pour leurs relations. Pas besoin de traducteurs."
> 21/5/63

cc: Mr. James R. Brooks
Mr. M. E. Larcher

J

ROUTING SLIP

TO

~~Monsieur BROCKS~~ ~~222~~

REGISTRY

	APPROVAL		NOTE AND RETURN
	SEE ME, PLEASE		YOUR COMMENTS
	YOUR SIGNATURE		YOUR INFORMATION
	NOTE AND FILE		FOR ACTION

Suite à votre demande, veuillez trouver inclus ~~6~~ 3 copies de la lettre et de la réponse reçue du Ministre des Travaux Publics concernant le sujet du recrutment de M. Leonid V. Vladimirov.

DATE	FROM
28/5/63	M.E. LARCHER

OPERATION DES NATIONS UNIES AU CONGO

UNITED NATIONS OPERATION IN THE CONGO

BOITE POSTALE 7248
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE: ONUC. LEOPOLDVILLE

85-01

PW/2543.102

Le 20 Mai 1963.

OBJET : Agrément de candidature

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de présenter à votre agrément la candidature de M. Leonid V. Vladimirov, Ingénieur Civil de nationalité soviétique, pour un poste d'expert auprès de la Direction des Routes.

M. Vladimirov, âgé de 49 ans, présente une longue expérience des problèmes posés par la construction et l'entretien de routes économiques. Cet Ingénieur a effectué un séjour en Guinée, pour le compte des Nations Unies de Juillet 1960 à 1961, en qualité d'expert pour la construction et l'entretien des routes, et son travail a été hautement apprécié.

M. Vladimirov ne parle pas le français, mais nous sommes informés toutefois que le Gouvernement Soviétique serait disposé à fournir un interprète à titre gratuit.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître si vous êtes favorable à ce que les Nations Unies procèdent au recrutement de ce candidat, pour le compte de votre département.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

M.E. Larcher
Chef de la Section
des Travaux Publics

Son Excellence
Monsieur A. Delvaux
Ministre des Travaux Publics
Gouvernement Central
Léopoldville

Décision de M. le Ministre

Avis défavorable,
Avons besoin de techniciens connaissant le français pour leur relations. Pas besoin des traducteurs 21/5/63

OPERATION DES NATIONS UNIES AU CONGO

UNITED NATIONS OPERATION IN THE CONGO

BOITE POSTALE 7248
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE: ONUC. LEOPOLDVILLE

PW/2543.102

Le 20 Mai 1963.

OBJET : Agrément de candidature

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de présenter à votre agrément la candidature de M. Leonid V. Vladimirov, Ingénieur Civil de nationalité soviétique, pour un poste d'expert auprès de la Direction des Routes.

M. Vladimirov, âgé de 49 ans, présente une longue expérience des problèmes posés par la construction et l'entretien de routes économiques. Cet Ingénieur a effectué un séjour en Guinée, pour le compte des Nations Unies de Juillet 1960 à 1961, en qualité d'expert pour la construction et l'entretien des routes, et son travail a été hautement apprécié.

M. Vladimirov ne parle pas le français, mais nous sommes informés toutefois que le Gouvernement Soviétique serait disposé à fournir un interprète à titre gratuit.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître si vous êtes favorable à ce que les Nations Unies procèdent au recrutement de ce candidat, pour le compte de votre département.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Michel Larcher

M.E. Larcher
Chef de la Section
des Travaux Publics

Son Excellence
Monsieur A. Delvaux
Ministre des Travaux Publics
Gouvernement Central
Léopoldville

Décision de M. le Ministre

Avis défavorable, nous avons besoin de techniciens connaissant le français pour leur relation. Pas besoin des traducteurs. 21/5/63

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
AU CONGO

UNITED NATIONS ORGANIZATION
IN THE CONGO

BOITE POSTALE 7248
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE ONUC LEOPOLDVILLE

21 mai 1963

ONUC/UNESCO/Pers/705

A : Mr. H. Ahmed, Chef des Opérations civiles

De : S.C. Terenzio, Chef de la Mission de l'Unesco au Congo

Objet : M. J. Figué, Professeur à l'INEP

Comme vous le savez, sur demande formelle du Ministre de l'Education nationale, j'ai été obligé de demander à M. Figué, le 7 mai 1963, par l'intermédiaire du Directeur de l'Institut, de ne plus donner ses cours à l'Institut.

Je me suis efforcé depuis de recueillir des données sur ce problème.

Je vous transmets ci-joint le dossier en question qui contient :

1°) - lettre du 23 avril du Ministre de l'Education nationale et rapport joint (copie de ce rapport a été remise à M. Figué avec l'approbation du Ministre);

2°) - rapport du 10 mai du Directeur de l'Institut, M. Kotynski, sur le comportement de M. Figué.

J'ai appris que la Commission d'enquête congolaise sur la grève de l'Institut avait interrogé M. Figué sur ses responsabilités éventuelles à cet égard. Cette procédure un peu irrégulière a dû donner lieu à un rapport qu'il serait peut-être intéressant de consulter.

Je vous transmets ces documents au lieu de les envoyer au Bureau du Personnel de l'Unesco, en vue de l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à l'égard des problèmes de l'Institut

cc. M. Bolle, Chef du Bureau du Personnel
de l'Unesco, Paris.

et aussi parce que j'estime que cette affaire devrait être traitée par les Nations Unies pour les raisons suivantes :

M. Figué, qui était destiné à l'Ecole militaire, n'a pas été engagé par l'Unesco comme professeur de l'Institut, mais par l'ONUC dont l'Institut dépendait à l'époque (Section Travaux publics). M.Khiarym'ayant interrogé à son sujet, j'ai fait quelques réserves concernant sa personne et ses qualifications, mais, sur son insistance, j'ai fini par déclarer que je n'avais pas d'objections.

D'autre part, la décision prise en août 1962 de transfert de l'Institut au programme de l'Unesco a été appliquée seulement à Léopoldville. Malgré nos demandes répétées, le transfert administratif entre New-York et Paris n'a jamais été effectué et M. Figué est encore administré par le Bureau du Personnel des Nations Unies et perçoit son traitement de New-York.

Etant donné que M. Figué doit prendre prochainement une décision quant à son avenir (par ex. réintégration dans les cadres de l'enseignement français), je pense que cette affaire devrait être traitée le plus rapidement possible.

P.C. Terenzio

85-01

L.42/63 20 May 1963.

TO: Mr. Godfrey K.J. Amachree
Under-Secretary in Charge of Civilian Operations in the Congo

FROM: S. Habib Ahmed, Chief of Civilian Operations

SUBJECT: Obligations against Economic Aid Funds for Public Works at 30 April 1963.

I attach for your information copy of a statement of the financial position of the Public Works Programme at 30 April 1963, chargeable to the Counterpart Funds.

cc: Mr. Larcher, Chief Public Works

85-01

CP-1113 21 May 1963

TO: Air Commander

FROM: Administrative Officer, Congo Fund

SUBJECT: Inspection by helicopter of road projects

1. Reference is made to your memorandum dated 14 May 1963 on the above subject.

2. I note with satisfaction that you would be able to provide a helicopter to undertake aerial inspection of road programmes financed from counterpart funds, subject to ONUC's approval.

3. Complying with your request, I give you below the following information:

(a) Number of helicopters required: one

(b) Length of time of aerial inspections: two days

(c) Proposed itinerary:

(i) Lulunbourg - Bakwanga
Bakwanga - Mwene Ditu
Mwene Ditu - Lubilash

(ii) Stanleyville - Bia Bia - Paulis - Mambasa - Bunia
Bunia - Beni - Lubero - Goma
Goma - Walikale - Lubutu - Stanleyville

(d) The number of passengers to be transported will in principle be four persons: 2 engineers of ONUC Public Works, one engineer of the firm in charge of the project, one topographer of the same firm.

4. I appreciate your co-operation and should be grateful if you would let me know when the first aerial inspection can be undertaken.

cc. Mr. Larcher
Mr. Brooks

File BB

85-01

JB/rm

CivOps. 218/63 20 May 1963

TO : Mr. H. Pichler
Acting Executive Officer
Congo Fund

FROM : James R. Brooks
Deputy Chief, Civilian Operations

SUBJECT : Requirement of Vehicles and Support for Public Works Experts

Two new Public Works experts have reported for duty and Mr. Larcher proposes to send them to Stanleyville. However, there are no vehicles available in Stanleyville for these men who, obviously, cannot carry out their duties without adequate transport, preferably jeeps. Mr. Kaufman was requested, by cable, to advise whether these jeeps could be rented and the reply was in the negative.

Since these two Public Works engineers will be working in connection with the repair of roads and bridges, which are also of military importance, can you obtain from the military two of their jeeps?

For one month Mr. Larcher has been trying to obtain a helicopter for reconnaissance work for two consecutive days in Luluabourg and five consecutive days in Stanleyville. The solution of this problem would help greatly in advancing the Public Works programme which again is of mutual interest to the economic and military operations.

c.c. Mr. Amachree ✓
Mr. Ahmed

Mr. Tooley
I letter it this
You are looking
this matter towards
early settlement
9/6.

S. Habib Ahmed
Chef des
Opérations civiles

85-01

GB-1109 le 20 mai 1963

Monsieur le Ministre,

Me référant aux modalités de financement du programme des travaux publics au Congo, je vous adresse, ci-joint, un état indiquant les besoins en transferts de fonds pour les mois de mai et de juin 1963, tels que nos ingénieurs en charge à Coquilhatville, Luluabourg, Albertville, Stanleyville et Bukava nous les ont communiqués.

Je vous serais obligé de bien vouloir autoriser le transfert du montant de Fr.C. 28.996.627.- du compte 218 au compte 257, ONUC francs congolais, en signant l'ordre de virement ci-joint.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

M. Habib Ahmed
Chef des Opérations Civiles

Monsieur le Ministre des Finances
du Gouvernement Central de la
République du Congo
Léopoldville - Kalina

cc: Mr. Hayward, Travaux Publics (Chanic Bldg.)
Mr. T. de Candia (Bank)

GB/ei

AB/ms

85-01

20 May 63

Headquarters, New York

Mr. Felix Lafore (your AR 47/17)

The Chief of Civilian Operations considers that the transfer of Mr. Felix Lafore to the United Nations is in the best interests of the Republic of Congo. Consequently, as per your request, we enclose an interview report on Mr. Lafore, prepared by the Chief of Public Works.

The candidature of Mr. Lafore has already been approved by the Government. Kindly, therefore, proceed with his recruitment bearing in mind that his present contract with the Congolese Government expires on 30 June 1963.

cc: Mr. James R. Brooks
Mr. M.E. Larcher

85.01

JB/rm

CivOps. 218/63 20 May 1963

TO : Mr. H. Pichler
Acting Executive Officer
Congo Fund

FROM : James R. Brooks
Deputy Chief, Civilian Operations

SUBJECT : Requirement of Vehicles and Support for Public Works Experts

Two new Public Works experts have reported for duty and Mr. Larcher proposes to send them to Stanleyville. However, there are no vehicles available in Stanleyville for these men who, obviously, cannot carry out their duties without adequate transport, preferably jeeps. Mr. Kaufman was requested, by cable, to advise whether these jeeps could be rented and the reply was in the negative.

Since these two Public Works engineers will be working in connection with the repair of roads and bridges, which are also of military importance, can you obtain from the military two of their jeeps?

For one month Mr. Larcher has been trying to obtain a helicopter for reconnaissance work for two consecutive days in Luluabourg and five consecutive days in Stanleyville. The solution of this problem would help greatly in advancing the Public Works programme which again is of mutual interest to the economic and military operations.

c.c. Mr. Annachree
Mr. Ahmed

M

85-01

AB/jd

18 May 3

HEADQUARTERS NEW YORK

Public Works (Your AR 52/8)

Civilian Operations consider that the candidature of Mr. Melchior de Lisle should not be taken into consideration, at this time, for any of the vacancies in the Public Works project. As you know, Mr. Larcher, the present Chief of Public Works, is junior to Mr. de Lisle in the French Government. Furthermore, Mr. Larcher had been recommended by Mr. de Lisle personally as his successor for the post of Chief of Public Works. Civilian Operations are entirely satisfied with the work of Mr. Larcher and do not want to yield him in favour of de Lisle even though Larcher, would, in loyalty to his former supervisor, be willing to do so. Consequently, we believe that the appointment of Mr. de Lisle, even though for a senior post, would create an unhealthy situation. We shall send you a further report on the matter after Mr. Ahmed has discussed it with Mr. Amachree during the latter's visit.

May we suggest that, in the meantime, you use the services of Mr. de Lisle in some other country where his high qualifications would certainly be appreciated.

cc: Mr. James R. Brooks

85-01

TEC 230/5/1

Civ. Ops. 193/63 le 17 mai 1963

A: Monsieur le Professeur A.Y. Badre, Directeur du Bureau de la Coordination économique

DE: James R. Brooks, Chef adjoint des Opérations civiles

OBJET: Affectation d'un crédit de 10 millions de francs à l'étude des axes routiers de la Province du Kwilu

..... 1. Je vous communique ci-joint copie de la lettre du 9 mai du Ministre du Plan et du Développement industriel, par laquelle il nous demande d'affecter le crédit de dix millions de francs prévu au programme pour les études à celle des axes routiers de la Province du Kwilu. De plus amples informations concernant ce projet sont fournies dans la copie de la lettre No. CAB/90/01/600/
..... ROUTE/11 du 3 mai 1963 qui est jointe à la communication du Ministre du Plan.

2. Selon les dispositions en vigueur, la coordination de tels projets doit être faite par le Bureau de la Coordination économique au nom du Gouvernement congolais. Je vous serais donc obligé de bien vouloir me faire savoir quelle action nous devrions prendre en l'occurrence.

85-01

JB/Rcm

Civ.Ops. 133/63 le 17 mai 1963

A: Monsieur le Professeur A.Y. Badre, Directeur du Bureau de la Coordination économique

DE: James R. Brooks, Chef adjoint des Opérations civiles

OBJET: Demande de crédit supplémentaire pour travaux à exécuter au Sanatorium de Makala et à la Clinique Reine Elisabeth

..... 1. Je vous adresse, ci-joint, copie de la lettre du 10 mai 1963 du Ministre du Plan par laquelle ce dernier sollicite un crédit supplémentaire de quatre millions de francs pour continuer l'exécution de certains travaux au Sanatorium de Makala et à la Clinique Reine Elisabeth.

2. Conformément aux dispositions prises avec le Bureau de la Coordination économique, la coordination de tels projets doit être effectuée par vos soins au nom du Gouvernement congolais. Je vous serais donc obligé de bien vouloir me faire savoir quelle action nous devrions prendre en l'occurrence.

M

85-01

AB/jp

17 May 1963

CIVOPS 160/63

TO: MR. M.E. Larcher, Chief of Public Works

FROM: James R. Brooks, Deputy Chief of Civilian Operations

SUBJECT: MR. Leonid V. Vladimirov - Candidate for Public Works

.....

Enclosed herewith please find Personal History form and interview report, received from HQ. NY., on the above candidate, who has been proposed by the USSR Government. Mr. Vladimirov has served an assignment with the UN from July 1960 to 1961 as Civil Engineer, Road Construction and Maintenance Expert in Guinea, and according to the TAB Resident Representative, his service was quite successful.

Please note that this candidate seems to be highly qualified but he does not speak French. We are informed, however, that the USSR Government would provide an interpreter free of charge.

Kindly let us know the reaction of the Ministry of Works to Mr. Vladimirov's candidature, as soon as possible.

cc: Mrs. A. Buccienti

85-01

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
AU CONGO

UNITED NATIONS ORGANIZATION
IN THE CONGO

BOITE POSTALE 7248
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE : ONUC, LEOPOLDVILLE

JB/rm

CivOps. 172/63

16 May 1963

TO : Mr. E. Adoboli
Programme Officer

FROM : James R. Brooks
Deputy Chief, Civilian Operations

SUBJECT : Public Works Problems at Kivu

... Attached documents concerning Public Works at Kivu are for your information.

ROUTINE SLIP

~~FOR ACTION~~ Info

Mr. S. Habib Ahmed

ROUTING SLIP

TO M. AHMED

	APPROVAL		NOTE AND RETURN
	SEE ME, PLEASE		YOUR COMMENTS
	YOUR SIGNATURE	X	YOUR INFORMATION
	NOTE AND FILE		FOR ACTION

Mr Brooks
MA
8/4.

DATE	FROM
3/4/63	LARCHER

cc: M. Ahmed
M. Gaviola

REGISTRY
4 APR 1963
ONUC

CONFIDENTIEL

PW/2384/204-9. Le 3 Avril 1963.

A: Monsieur F. Sanz Sancho, Ingénieur en Charge, Bukavu

DE: M.E. Larcher, Chef de la Section des Travaux Publics

OBJET: Activité des Travaux Publics ONUC au Kivu

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie de la transmission, en date du 10 Janvier 1963 au Ministre des Travaux Publics du Gouvernement Central, du rapport relatif à votre activité au Kivu depuis votre affectation dans cette province.

A la lecture de ce document, il ressort que les principaux reproches encourrus reposent sur les conditions sommaires dans lesquelles, sous votre instigation, auraient été passés puis contrôlés dans leur exécution un certain nombre de contrats de travaux publics.

Les critiques portent aussi sur l'absence d'appel à la concurrence, ainsi que sur le caractère élevé de certains prix unitaires appliqués dans les contrats de gré à gré (Marché Ruvir : Route Uvira-Fizi, Marché Ruvir : Route Beni-Goma, Route Lacs Mokotos, Marché O.C.A. à Kadutu, Marché Michel, etc...)

Je vous serais obligé de bien vouloir me fournir dès que possible tous les éléments justificatifs susceptibles d'aider à réfuter les accusations en cause et à bien défendre votre activité technique et coopérative en qualité de Conseiller des Travaux Publics pour les opérations ONUC de la Province du Kivu.

x x x

Par ailleurs, j'accuse bonne réception de votre lettre TEC/322/8-1 du 25/3/63 relative à l'affaire des travaux de la route du Barrage Katobo.

Entre temps, j'ai reçu communication confidentielle de la lettre du 9 Février 1963 adressée à M. Gaviola par l'Entreprise Sentab et dont vous voudrez bien trouver copie ci-joint.

Etant donné qu'il n'y a aucune concordance entre les déclarations de votre lettre du 23 Mars 1963 ou les propos que vous m'avez tenu lors de mon passage à Bukavu en Février 1963 d'une part, et les accusations portées par M. Emond dans sa lettre du 9 Février 1963 d'autre part, je vous serais obligé là encore de bien vouloir me fournir les mises au point exactes nécessaires pour effacer les accusations portées par M. Emond.

/....

Indépendamment des considérations qui précèdent, je ne saurais trop vous recommander à nouveau d'agir avec une grande prudence en matière de gestion des opérations de travaux publics ONUC, notamment en respectant la procédure administrative règlementaire de passation des marchés de l'Etat telle qu'elle découle de la législation existante au moment de l'indépendance du Congo.

Outre ces considérations juridiques essentielles, il est également indispensable que les marchés de travaux publics soient dorénavant assortis de cahiers des charges techniques plus soigneusement élaborés, et que le contrôle des travaux fasse l'objet de visites de chantiers fréquentes de votre part ou de votre collaborateur avec prises d'attachements chronologiques règlementaires.

Il n'est pas douteux qu'en vous conformant aux instructions précédentes, il deviendra beaucoup plus aisé de justifier les inscriptions de nouveaux crédits nécessaires à l'exécution des opérations d'urgence qui apparaissent nombreuses dans la région du Kivu, puis d'obtenir avec beaucoup moins de difficultés le transfert des fonds en province.

En conclusion, j'apprécierais qu'un travail fructueux sur les plans administratif et technique effectué en bonne harmonie tant avec les autorités politiques locales qu'avec les entreprises privées évite dorénavant de donner lieu à des échanges de correspondance qui ne devraient pas trouver leur place dans la situation actuelle du pays, où tous les efforts doivent être concentrés sur l'efficacité de l'action.

COPIE

REPUBLIQUE DU CONGO
GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU KIVU
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
- SECRETARIAT -

Bukavu, le 10 Janvier 1963.

N° 660/0032

Transmis copie pour information
A Monsieur le Chef du Bureau des
Ponts et Chaussées à Bukavu

Transmis à Monsieur le Ministre National des Travaux Publics du Gouvernement Central à Léopoldville-Kalina, le Rapport des crédits ONUC gérés par mon Service pour l'entretien des routes du Kivu.

Ayant pris la direction des Travaux Publics en Novembre dernier, je ne manquerai pas de vous fournir d'autres rapports y relatifs ultérieurement.

LE DIRECTEUR PROVINCIAL CHEF
DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
FABRIZI Victor

COPIE

REPUBLIQUE DU CONGO
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
SECTION DES PONTS A CHAUSSEES

CREDITS GERES PAR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
DE L'ONUC POUR L'ENTRETIEN DES ROUTES DU KIVU

CONSIDERATIONS GENERALES

Au cours de l'année 1962, plus de soixante millions de francs congolais, viennent d'être répartis par l'ONUC pour l'entretien routier au Kivu.

Cela se fit sans consultation du personnel technique des T.P. Ce personnel, tant congolais que européen, a de 12 à plus de 20 ans de pratique sur les routes du Kivu et a été délibérément écarté. Un simulacre de coopération ONUC-TP fut mis en scène. Un agent T.P. fut par exemple, de temps en temps autorisé à accompagner les techniciens ONUC de Bukavu en tournée d'inspection.

Trois surveillants de travaux, de nationalité congolaise furent mis en place pour le contrôle. Contrôle illusoire, car, ils ne possédaient pas de moyen de déplacement et devaient surveiller les travaux exécutés du a le Nord, le Sud et le Maniema.

Les factures établies sans intervention des T.P. furent posées sur le bureau du Directeur T.P. pour signature. Lorsque, enfin, le Directeur T.P. trouvant cette manière d'agir pour le moins bizarre, refusa de signer, les factures furent portées à la signature de M. le Commissaire Général Extraordinaire qui s'exécuta.

Est-il permis, sauf le respect dû à ce haut fonctionnaire, de demander à l'ONUC s'il est compétent pour signer des factures sans avis du Directeur T.P. ? Les travaux furent confiés aux Entrepreneurs et aux Sociétés Minières, sans appel d'offre, sans demander de prix, sans soumission et sans Cahier Spécial des Charges dûment étudié. Si cette manière d'agir, pouvait éventuellement se justifier, dans certains cas d'urgence, exceptionnels, ainsi que pour les tout premiers travaux confiés, il fallait néanmoins, revenir à l'application du règlement des T.P. la voie en est tracée par le respect du Cahier général des Charges régissant les travaux au Congo.

L'exemple en est d'ailleurs donné par les Travaux Publics de Léopoldville qui ont fait afficher aux T.P. Direction de Bukavu la mise en adjudication dans la ville susnommée d'un travail de 4.000.000 de francs. Ceci sous entendu que tous les entrepreneurs du Congo ont le droit de remettre leurs offres. A Bukavu, ce sont des dizaines de millions qui furent distribués de la main à la main.

/...

En date du 12 Octobre 1962, l'ONUC T.P. de Bukavu fit signer deux contrats par la Firme BOVIR.

Le premier concerne :	Goma-Beni au montant de :	8.000.000 Fr.
Le deuxième "	: Région Lac Kokotos au montant :	5.006.000 Fr.
Il s'agit des routes reliant principalement les plantations de thé aux Usines :		
	Soit au total :	13.006.000 Fr.

et ce ..... sans appel d'offres et sans Cahier Spécial des Charges.

Il est certain que l'ONUC ne tient pas compte des prix unitaires, elle ne compare pas ceux-ci. Les écarts sont trop violents. Ce n'est pas de l'ignorance, mais bien que c'est de la paresse, car il suffit de consulter aux T.P. les prix unitaires figurant sur les factures de travaux en cours non gérés par l'ONUC.

Des anomalies flagrantes sont prouvées dans le présent exposé et ce, chiffres à l'appui et documents sur table. Cette regrettable manière d'agir est en contradiction avec les clauses et conditions énoncées dans le Cahier Général des Charges dont le Conseil des Adjudications est l'arbitre. Il faut en règle générale en revenir d'urgence au processus suivant :

1) Etude de l'état général de la route et des conditions de réfection.
2) Etablissement du Cahier Spécial des Charges et mise en soumissions.
3) Ouverture des soumissions par le délégué du Conseil des Adjudications.
4) Approbation de l'offre donnant toutes garanties. Constitution de la caution.
5) Contrôle permanent des travaux par le Fonctionnaire-Dirigeant.
6) Tenue journalière du Cahier des attachements et signature de celui-ci par l'entrepreneur ou sondélégué.
7) Inscription au Cahier des attachements des remarques et observations contresignées par l'entrepreneur ou son délégué. Ces dernières ont le droit en cas de désaccord de confirmer celui-ci par écrit dans le Cahier des attachements.
8) Etablissement mensuel des factures et contrôle de celles-ci dans les 30 jours, avec l'approbation.
9) Paiement régulier des factures dans les 60 jours (intérêts de retard à prendre en considération).
10) Réception officielle des travaux par le Conseil des adjudications, sanctionnée par Procès-Verbal.
11) Remboursement de la caution suivant le Cahier Spécial des Charges.

La mise en adjudication a l'avantage d'aider les prix à se normaliser par le jeu de la concurrence.

CONSIDERATIONS PARTICULIERES

Route Burhale - Mwenga et
Route Burhale - Shabunda

Entrepreneur Michel de Bukavu - Crédit géré par ONUC
Montant Fr. 7.000.000

C'est sur la base de la location horaire de matériel routier et de demiens que l'ONUC Service T.P. a confié ces travaux.

En raison de son manque d'expérience des routes du Kivu en général et de la région de la Kimbili en particulier où il pleut 8 mois par an, ce service a commandé à l'entrepreneur de recharger la route longeant la rivière Kirbili avec des matériaux prélevés dans les talus de la route.

C'était au début de la saison des pluies. Résultat : ce tronçon au lieu d'être amélioré fut transformé en bourbier.

Comme il n'y avait pas de concasseur dans la région, c'était folie de mettre de la pierraille décomposée mélangée de terre plastique sur cette route en saison des pluies. Ce genre de rechargement ne fait avec succès dans cette région durant la période de mai à fin août. Il faut recharger avec du concassé ou du sable ou ..... s'abstenir. On se borne dans ce cas, à mettre sous profil.

Il est cependant rentable, de remplir les plages boueuses avec des moëllons, quitte à construire la couche de roulement en saison sèche. Si les fonctionnaires des T.P. avaient été consultés, le trafic n'aurait pas été perturbé. Il le fut, par manque de connaissance des conditions climatiques au Kivu.

Un fait cependant reste troublant. Aucune Société Minière, aucun entrepreneur n'a reçu de réclamation du Service Technique OKUC, sauf l'entrepreneur Michel et encore, ce fut, trois jours avant la fin de ses travaux. Il est absolument impensable pour ceux qui ont l'expérience des travaux routiers d'apprendre qu'aucune remarque n'ait été faite au cours d'un travail de plusieurs millions. Et le Cahier d'attachement à quoi sert-il?

Pour ce qui concerne par exemple le prix de location, horaire d'une niveleuse, il était sur ce chantier de 1.900 Fr., alors que la Société KUVIK n'en demande que 1.200 Fr. C'est parce que des travaux furent confiés de la main à la main qu'on en arrive à de tels écarts de prix.

La différence représente <u>une perte</u> pour l'entretien des routes du Kivu de l'ordre <u>de 700 Fr. de l'heure</u>. La normalisation du prix par l'effet de la concurrence ne s'est pas réalisée.

<u>ENTREPRISES DE REPARATION DES ROUTES PAR LES SOCIETES MINIERES :</u>

<u>Crédit géré par l'OKUC</u>

Considérant qu'au Kivu il y a actuellement au moins trois entreprises routières spécialisées comme telles;

Considérant qu'en mettant les travaux en adjudication, il est fort probable que d'autres entrepreneurs momentanément inactifs se joindront à l'effectif existant et du fait de la <u>plus grande concurrence</u> feront baisser les prix.

Il est de ce fait inadmissible que les Sociétés Minières qui ne sont pas les parentes pauvres de la Province s'érigent aussi en entrepreneurs routiers.

Les prix pratiqués par ces Sociétés, prouvent que ce n'est pas un service monnayé, mais bien une entreprise à raison lucrative.

Elles s'adjugent aussi des travaux de la main à la main alors que de <u>vrais</u> entrepreneurs sont en chômage. Il serait intéressant de connaître qui est le fonctionnaire des T.P. qui contrôle ces travaux ?

/....

Route Goma-Beni - frontière - Titre I montant :	8.000.000 F.
Routes dites des Lacs Kabutos - Titre II montant : (routes reliant les plantations de thé aux Usines)	5.006.000 F.
Total :	13.006.000 F.

Entrepreneur : Société BUVIR — Crédit géré par ONUC

Les conditions et prescriptions énoncées pour les deux premiers travaux le sont en dépit du bon sens et ..... elles brillent par leur absence ou presque.

		Rechargement
TITRE I Reprofilage		
Article 1	142 km	103,400 km
TITRE II		
Article 1	31,700 km	74 km

C'est tout.

Pas de stipulations concernant :

a) La qualité, la granulométrie des matériaux de rechargement serait-ce par hasard la terre des accotements ?
b) Quelle est l'épaisseur du rechargement ?
c) Où faut-il recharger ? Localement ? Sur toute la longueur ?
d) Par quelle largeur ?
e) Quel est le nombre de camions à mettre en oeuvre ? Rechargera-t-on 74 ou 103 km avec un seul camion ?
f) Le reprofilage se fera-t-il avec ou sans scarification ?

Décidément, on aura tout vu.

Un travail de contrôle sérieux et efficient est impossible avec une telle rareté de prescriptions. On ouvre la porte toute grande, à la fraude et celle-ci dans de telles conditions est difficilement décelable.

Il faut reconnaître que ces Messieurs de l'ONUC sont passés maîtres dans l'art d'être "court". Quant à savoir s'ils sont "concis" c'est une autre paire de manches.

1. Mettez les machines en marche
2. Secouez-moi
3. Nous ONUC, nous payons

Ricaleur terminée ! Bravo !

Ce n'est hélas pas avec de tels procédés que l'on rendra la prospérité au Congo.

Un autre exemple illustre clairement l'absolue nécessité d'accorder toute son attention à un contrôle constamment en éveil.

ROUTE BUNIA-FIZI :

Deux factures entre autres se rapportant à des travaux d'entretien sur cette route déjà terminée, mentionnent :

Mois de Juin 1962 :

Camions - 25.000 kilomètres à F. 28 le km = 700.000 F.

Mois de Juillet 1962 :

Camions 7300 kilomètres à F. 28 le km = 204.400 F.

Encaissez du peu et de ..... sans plus amples justifications.

L'exactitude des prestations n'est pas mise en doute mais avouez que devant l'ampleur de tels chiffres cela vaut réellement la peine d'être vérifié.

KABUTE :

Travaux de réfection des drains et égouts de la Commune

Exécutant : O.C.A. Montant : 6.400.000 Fr.

Crédit géré par ONUC

Le 29 Novembre 1962, ont visité en mission d'information les chantiers en cours :

Monsieur MUKIGINWA André, Secrétaire Provincial
Monsieur FARRIZI Victor, Directeur Provincial des Travaux Publics
Monsieur BECHLAERE, Architecte T.P.
Monsieur IDLA, Technicien T.P.

Ils ont constaté le peu de travail terminé bien que le délai d'exécution s'achève le 8 Décembre 1962. Ils estiment le travail exécuté à environ 600.000 Fr.

Examen de quelques prix unitaires :

Béton armé - 20 m3 à Fr. 12.000 le m3	240.000 Fr.
Le ferraillage pour ce béton armé - 3000 kgs à Fr.35 le kg	105.000 Fr.
	345.000 Fr.
Surveillance etc... 4 % sur 345.000 Fr. =	13.800 Fr.
Frais de direction et d'études (?) 6% sur 345.000 Fr. =	20.700 Fr.
Frais généraux 9% sur 345.000 Fr. =	31.050 Fr.
	410.550 Fr.

Ce qui chiffre le m3 de béton armé à :
410.550 : 20 = 20.527,50 Fr. le m3

Ce prix est nettement surfait.
Pour une Société paraétatale qui travaille sans bénéfices on ne peut lui nier l'art de compter ..... fort.

Comparaison de quelques prix O.C.A. avec ceux pratiqués réajustement compris par la Société BUVIR, sur les travaux de la route Bukavu-Stan.

Béton armé

O.C.A. = 20.527 Fr. le m3
BUVIR = 10.000 Fr. le m3

Béton cyclopéen :

O.C.A. = 5.950 Fr. le m3
BUVIR = 1.000 Fr. le m3

Maçonnerie de mêk moëllons

O.C.A. = 5.950 Fr. le m3
BUVIR = 2.200 Fr. le m3

Voilà, ce qui arrive, quand l'ONUC ignore délibérément la mise en adjudication et que pour ..... sa facilité (?) elle confie les travaux de la main à la main.

LE DIRECTEUR PROVINCIAL CHEF DU
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
FARRIZI Victor

SENTAB - CONGO

COPIE

N/Ref. 25/C/KA

Bukavu, le 9 Février 1963
B.P. n° 569

A Monsieur Caviola
Chef de la Mission Civile
de l'ONUC
à BUKAVU

Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre à votre bonne attention les faits suivants :

En Décembre dernier M. Sancho-Sanz, Chef des Services Travaux Publics de l'ONUC à Bukavu, m'invitait à passer à son bureau pour y discuter de l'octroi à la SENTAB d'un crédit de trois millions de francs pour la réfection des routes environnant Katobo.

A la suite de ma visite un accord de principe était immédiatement conclu.

M. Sancho-Sanz me demandait de bien vouloir, de concert avec M. Imbert, son Assistant, établir un programme de travail, et ce, dans les plus brefs délais.

Mi-Janvier, après avoir effectué les visites nécessaires et rassemblé les éléments indispensables à sa rédaction, nous présentions ce programme à M. Sancho-Sanz qui l'agréa.

Ce dernier lundi 5 Février j'étais prié de me présenter à son bureau pour la signature de la Convention. Cette date ne pu être retenue, M. Sancho-Sanz ayant été hospitalisé entretemps.

Ce matin, sans autres commentaires, M. Sancho-Sanz m'informa de ce que les travaux étaient confiés au Service des Travaux Publics de la Province.

Je voudrais insister sur les quelques points suivants :

Fin Janvier M. Sancho-Sanz me reprochait "mes lenteurs et hésitations à commencer les travaux". Lui ayant répliqué qu'il m'était difficile de les entamer sans un minimum de garanties, il me renouvellait, en présence de M. Imbert, de M. Dillon Re présentant de la FAO, son accord formel pour débuter ces travaux immédiatement.

Fort de cette approbation formelle j'engageai un agent européen et une centaine de travailleurs. En outre j'achetai pour plus d'un demi-million de francs de matériel divers, passai des contrats pour la remise en état du parc engins, pour la revision des véhicules.

Par ailleurs nous fîmes appel à un Ingénieur, spécialiste en travaux routiers, pour superviser ces travaux.

A la suite des assurances reçues de M. Sancho-Sanz, les travaux furent entamés et poursuivis sans désemparer.

Dans ces conditions, vous comprendrez, je pense, quelle fut mon indignation lorsque votre Chef des Travaux Publics m'informa de sa décision.

J'aurais voulu ne pas rappeler les multiples sacrifices consentis par la SENTAB depuis plus de trois ans. Sans nous arrêter au fait que le Gouvernement nous est redevable (depuis 1959) de près de six millions de francs, nous n'avons pas hésité, malgré les très difficiles conditions de travail, d'assurer les travaux de sauvegarde du barrage.

Avant de faire part à ma Direction de la nouvelle décision de M. Sancho-Sanz, je vous saurais gré de bien vouloir user de votre influence afin de ramener M. Sancho-Sanz à une plus saine appréciation des règles qui devraient présider aux relations entre un Service des Travaux Publics et un Entrepreneur.

Veuillez croire, je vous prie, Monsieur Gaviola, en ma considération très distinguée,

R. EMOND
Représentant SANTAB

AB/jd → 85-01
Noronha

CIVOPS 157/63 15 May 1963

TO: Mr. H.B. Larcher, Chief of Public Works

FROM: James R. Brooks, Deputy Chief of Civilian Operations

SUBJECT: Mr. Veniselos Marangopoulos - Candidate for post of Architect (UP-21)

The following information has been received from Headquarters, New York, concerning the above candidate:

> "We have been informed that Mr. Veniselos Marangopoulos has withdrawn his candidature for the post of architect in the public works project as he realises that his French is quite inadequate".

cc: Mrs. A. Bucciantí

AB/jd 85-01
Noronha

15 May 1963

CIVOPS 156/63

TO: Mr. M.E. Larcher, Chief of Public Works

FROM: James R. Brooks, Deputy Chief of Civilian Operations

SUBJECT: Mr. John Evans - Candidate for post of Architect (TP-21)

The following information has been received from Headquarters, New York concerning the above candidate:

> "Mr. John Evans has accepted the post of architect under the public works project (post TP-21) but informs us that he will not be available until the end of June. We have approved an ETA date in Leopoldville of 1 July, but have informed him that we cannot delay beyond that."

cc: Mrs. A. Buccianti

1

85-01

JB/rm

CivOps. 172/63 16 May 1963

TO : Mr. E. Adoboli
Programme Officer

FROM : James R. Brooks
Deputy Chief, Civilian Operations

SUBJECT : Public Works Problems at Kivu

Attached documents concerning Public Works at Kivu are for your information.

85-01

RÉPUBLIQUE DU CONGO

CABINET
DU
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Réf. n° : File

Annexe :

Objet : Crédit ONU. Institut Pédagogique National L.D.-2+C.17.-

Léopoldville, le 15 MAI 1963

N° 60/CAB/ 00719 / 63 /T.P.

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION A :

- Monsieur le Ministre du Plan et Coordination Economique du Gouvernement Central à LEOPOLDVILLE.
- Monsieur le Ministre des Finances du Gouvernement Central à LEOPOLDVILLE/KALINA.-
- Monsieur le Ministre de l'Education Nationale du Gouvernement Central à LEOPOLDVILLE/KALINA.-
- Monsieur le Chef des Opérations Civiles de l'ONUC. à LEOPOLDVILLE;
- Monsieur le Président du Conseil Monét. de la République du Congo à LEOPOLDVILLE/KALINA.-

MAY 20 1963
ACTION
TO: 1 Mr. Brooks
2
3
☐ - Action Completed
☐ - Acknowledged
☐ - No Action Required
INITIALS

ENTREPRISE BAY B.P. 9. LEOPOLDVILLE.-

Messieurs,

J'ai bien reçu votre offre du 27 avril 1963 pour la remise en état de la fosse septique de l'Internat actuel de l'Institut Pédagogique National de DJELO-BINZA. Léopoldville.-

Vu l'urgente de ce travail pour la continuation de la vie des étudiants dans l'Internat, j'ai l'honneur de vous passer commande pour l'exécution de cette remise en état dans le plus bref délai.-

L'objet de cette commande, est comme spécifié dans votre offre, la construction d'un puits perdu supplémentaire à raccorder à celui existant et qui a été reconnu insuffisant.-

Le montant forfaitaire de ce travail est de 105.890 Francs.

Cette commande doit être considérée comme une extension de celle qui vous a été passée avec lettre 600.61/70 du 28 Décembre 1961 des services T.P. de l'ancienne Province de Léopoldville.-

...../.....

RÉPUBLIQUE DU CONGO

CABINET
DU
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Suite lettre n° 00719 /CAB du 15.MAI.1963

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.-

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
DU GOUVERNEMENT CENTRAL.

- A. DELVAUX -

85-01

MAY 17 1963

ACTION

TO: Mr. Brooks
1
2
3
Action Completed
Acknowledged
Action Required

Lubumbourg 15 May, 1963.

To : Mr. M.E. Larcher, Chief of Public Works, Leopoldville.

From : M.E. Paddon, Chief Civilian Affairs Officer, Lubumbourg.

Subject : Proposed contracts for road maintenance in Sankuru Province.

I enclose a copy of a letter dated 14 May, 1963, which I have addressed to the President of Sankuru Province on the above mentioned matter together with a copy of a letter dated 12 May, 1963, addressed by the Sankuru Provincial Minister of Public Works to the Administrateur-Directeur of OTOCOMIN.

As you will see, the provincial minister's letter is copied to the Central Government Minister of Public Works. It may, nevertheless, perhaps be considered advisable to bring this matter to the personal attention of Monsieur Delvaux in case he should wish to issue further instructions to the Sankuru Provincial Government.

You are, I believe, aware of the misappropriation of the ONUC credits provided for payment of salaries of the cantonniers for the months of November and December 1962 and January 1963.

c.c. Mr. S. Habib Ahmed,
Chief of Civilian Operations,
Leopoldville.

M

EDP/ccm

Lubumbourg, le 14 mai 1963

Monsieur le Président de la
Province du Sankuru, LODJA

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de me référer à la lettre qui vous a été adressée par Monsieur le Ministre des Travaux Publics du Gouvernement Central - dont je joins une copie à la présente, à toutes fins utiles -, ainsi qu'à la discussion que M. Luyssaert a eue avec vous le 6 mai 1963, en présence du Président de l'Assemblée Provinciale et de M. Doyen, Directeur de la Société Cotonnière de Lodja.

Au cours de cette entrevue, il avait été décidé d'arrêter l'entretien des routes en régie par le service des Travaux Publics de votre province et de demander aux deux sociétés ("Sankuru" et "Cotonnière") d'établir un devis estimatif pour l'entretien des routes d'intérêt général dans chaque région d'achat de leurs produits, suivant les instructions de Monsieur le Ministre Delvaux.

Je dois vous informer que j'ai reçu un télégramme (No 600/GA/TP/137/63, daté du 8 mai 1963) de votre Ministre des Travaux Publics, qui se plaint de ne pas avoir été consulté dans cette affaire et qui se déclare catégoriquement opposé au maintien des routes par une société privée. Je présume que M. Clauge n'est pas au courant des instructions de Monsieur le Ministre Delvaux et je ne doute pas que vous voudrez l'informer en conséquence.

Je vous confirme que, les cantonniers n'ayant pas travaillé depuis janvier 1963, l'ONUC ne pourra pas payer leurs salaires pour les mois de février, mars et avril.

Je vous confirme également la suggestion que vous devriez, dès réception des devis des 2 sociétés, soumettre une requête au Ministre des Travaux Publics du Gouvernement Central en vue d'obtenir un nouveau crédit en conformité avec ces devis.

Concernant l'extraction du gravier pour la plaine d'aviation de Lodja où les travailleurs ne voulant plus continuer de chercher le gravier pour 60 frs le fût, mais demandant 120 frs le fût, nous avons décidé d'arrêter ces travaux et, avec le camion Kasiruo-Deuts du Gouvernement Central, de ramener tout le gravier à la plaine pour avoir un contrôle sur la quantité totale. La consommation de ce camion et les 6 travailleurs sont en charge du crédit de la plaine d'aviation.

.../2

Pour la continuation des travaux de la plaine d'aviation, nous chercherons un entrepreneur.

Je vous prie de bien vouloir m'adresser confirmation des décisions prises lors de l'entretien du 6 mai 1963 au sujet des travaux dont il est question au début de la présente lettre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.

M.S. PACKHAM
Chef de la Mission Civile ONUC
Lulua bourg

cc. MM. MARTIN
KUYSMANS
BEP
LARCHER

n

AMI/TM.

REPUBLIQUE DU CONGO
PROVINCE DU SANKURU
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Cabinet du Ministre.

Objet :

Convention Travaux Routiers

Lodja le 12 Mai, 1962.

No. 600/CAB/T.P/ 144/63

Transmis copie pour information à MM.

- le Ministre des Travaux Publics du Gouvernement Central à Leopoldville.
- le Ministre du Plan du Gouvernement Central à Leopoldville.
- Mr. Packham, Représentant Civil de l'ONUC à Lulusbourg
- Mr. Martin, Ingénieur Civil de l'ONUC à Lulusbourg

A Monsieur DOYEN
Administrateur Directeur de la
COTOCOTON À LODJA

Monsieur l'Administrateur-Directeur,

J'ai le regret de vous notifier la décision du Conseil des Ministres du Sankuru en accord avec l'Assemblée Provinciale qui rejette les propositions de convention concernant les travaux des routes.

Cette decision souveraine du Conseil des Ministres méconnait tous les accords que vous auriez passées avec Monsieur Huysmans.

En aucun cas, un organisme privé ne peut diriger l'Administration de l'Etat.

En outre les autres travaux seront normalement effectués par les adjudications selon les règles administratives en vigueur.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Directeur, l'assurance de ma consideration distinguée.

LE MINISTRE PROVINCIAL DES TRAVAUX PUBLICS
Médard OLONGO

AB/jp

Mr. Brooks

14 May, 63

85-01

Headquarters New York

Recruitment for Public Works (Expended Programme)

The Chief of Public Works has transmitted to us the enclosed applications, received directly by him, with the request that recruitment action be undertaken without delay. Please note that these candidatures have already been approved by the Government as follows:

Name	Nationality	Title of post	Job Description No.
BAYLET, Roger Jean	France	Mécanicien	TP - 18
CHAPDELAINE, Benoit	Canada	Ingénieur des Travaux Publics à compétence générale	TP - 11
DESROSIERS, Claude	Canada	Ingénieur Adjoint ou Conducteur de travaux	TP _ 12 bis
DIACAKIS, John	Greece	Mécanicien	TP - 18
FORTIN, Roland	Canada	Ingénieur des Travaux Publics à compétence générale	TP - 11
FRANCO, Mardochée	Italy	Ingénieur Civil spécialiste des travaux de routes et ponts	TP - 11
HEBERT, Jean François	Belgium	Technicien des constructions civiles, bâtiments, ponts et chaussées	TP - 19
HOEDEKE, Pierre	Belgium	Ingénieur Adjoint et Conducteur de Travaux (Bâtiments)	TP - 13 bis
JANSON, Jacques	Canada	Ingénieur Adjoint ou Conducteur de Travaux.	TP - 12 bis

INFO. COPY Brooks

Action To.....

File No.....

MAY 17 1963

ACTION

TO:
1 Mr. Brooks
2
3
☐ Action Completed
☐ Acknowledged
☐ Action Required
S.....

LATREMOUILLE, Jean-Guy	Canada	Ingénieur Adjoint ou Conducteur de Travaux	TP - 12 bis
LEMAY, Rodrigue	Canada	Ingénieur Adjoint ou Conducteur de Travaux	TP - 12 bis
PAGE, Loic	Canada	Ingénieur Adjoint ou Conducteur de Travaux	TP - 12 bis
PEROT, Marcel	Belgium	Technicien	TP - 19
RICHER, Claude Bernard	Canada	Ingénieur Adjoint ou Conducteur de Travaux	TP - 12 bis
SANGES, Mario	Italy	Mécanicien	TP - 18
TORREAL BA, Jorge	Canada	Ingénieur du Génie Civil Spécialiste des Travaux Routiers	TP - 03

We would appreciate your proceeding with the recruitment of all the above candidates and keeping us informed of developments in this connection.

cc: Mr. James R. Brooks
Mr. M.E. Larcher

EXA / KIV.-

Leopoldville, le 10 mai 1963.-

TEC 11

38-01

Cabinet du Ministre
du Plan et du Développement
Industriel.

CAB/ot P.D.IND./213/32.-

MAY 18 1963
ACTION
M. Brook

A Monsieur le Chef des Opérations
Civiles des Nations Unies

à LEOPOLDVILLE.-

Répartition fonds de contrepartie.

Monsieur le Chef des Opérations Civiles,

En réponse à votre lettre CIV. [illegible] 63 du 17 avril dernier, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me prévenir, chaque fois que la commission chargée de la répartition des fonds de contrepartie aura à se réunir, aux fins de me permettre d'assister.

Entre-temps, je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef des Opérations Civiles, l'assurance de ma considération très distinguée.-

LE MINISTRE DU PLAN ET DU
DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL,

Cl. KAMITATU.-

ROUTING SLIP

TO

Mr. Brooks

	APPROVAL		NOTE AND RETURN
	SEE ME, PLEASE		YOUR COMMENTS
	YOUR SIGNATURE		YOUR INFORMATION
	NOTE AND FILE		FOR ACTION

I discussed the attached letter with Minister Kamitatu and he has agreed that pending his discussions with the Prime Minister concerning the procedures for the channelling of requests to the CivOps for allocation from the Counterpart funds, the particular project referred to in his letter be referred to the BCE for the submission of the Government's official request to the Committee on Counterpart Funds for consideration. Your draft letter to Prof Badre is therefore in order and may please be issued in French.

DATE 15.5.63

FROM S. Habib Ahmed
Chef des
Opérations civiles

2 /G.NAK/

REPUBLIQUE DU CONGO.

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU GOUVERNEMENT CENTRAL.

DIRECTION DU PLAN.

Léopoldville, le 10 mai 1963.-

85-01

N° OII/ 0636 /PLAN.

TRANSMIS copie pour information à

- Monsieur le Ministre des Travaux Publics du Gouvernement Central à LEO/KALINA.

suite à sa lettre n°66 Bis/5/00259 du 22 avril 1963.-

MAY 11 1963

ACTION

TO:
1 Mr Pokoo Ka
2
3
Completed
Approved
No Action Required
INFO

OBJET :

Travaux à exécuter au SANATORIUM de MAKALA et à la Clinique Reine Elisabeth.

CL. : 07.02.04.

A Monsieur le Chef des Opérations Civiles de l'O.N.U.C.
Building "Le Royal"
à LEOPOLDVILLE/KALINA.

Monsieur le Chef des Opérations Civiles,

Dans le cadre du programme de 400 millions de travaux mis en exécution le 28 août 1962, un crédit de 4,5 millions a été reservé pour les réparations sanitaires à effectuer au Sanatorium de Makala et pour les réparations de toiture et drainage à effectuer à la Clinique Reine Elisabeth.

J'ai l'honneur de solliciter un crédit supplémentaire de 4 millions de francs qui permettrait de mener à bien ces travaux. Ce supplément est justifiable par le fait qu'un complexe Sanitaire provisoire devra être construit au Sanatorium de Makala, pour être mis en service pendant la durée de travaux de remise en état des installations Sanitaires actuelles déficientes. En ce qui concerne les travaux à effectuer à la Clinique Reine Elisabeth, un important supplément de crédits est à prevoir pour le remplacement de la partie charpente défectueuse; il est à noter que cette charpente date de 1932.

De plus la récente augmentation du taux des salaires de la main-d'oeuvre nécessite, à elle seule l'octroi de crédits supplèmentaires.

Il est d'autre part souhaitable que les travaux de la Clinique Reine Elisabeth qui, à eux seuls, atteignent le prix de 4 millions soient exécutés en priorité durant la prochaine saison sèche.-

Veuillez agréer, Monsieur le Chef des Opérations Civiles, l'assurance de ma haute considération.

LE MINISTRE DU PLAN,
Cl. KAMITATU.

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COORDINAT. ECONOM.

For translation

Ref: Civops 133/63 14 May 1963

To: Prof. A.Y. Badre, Chief Economist
Bureau of Economic Co-ordination

From: James R. Brooks, Deputy Chief
Civilian Operations

Subject: Request for additional credit for repair work

.... Attached is a copy of a letter dated 10 May 1963 received from the Minister of Plan, in which he requests an additional credit of CF 4 million to continue certain work at the Sanatorium de Makala and at the Clinique Reine Elisabeth.

Under our arrangements with the Bureau of Economic Co-ordination you are to co-ordinate these projects on behalf of the Congolese Government. Will you kindly advise what action we should take in respect of this matter.

KW/KN.-
RÉPUBLIQUE DU CONGO

Cabinet du Ministère
du Plan, de la Coordination Economique
et du Développement Industriel.

Léopoldville, le 9 Mai 1963

85-01
TEC 230/5/1

CAB/01/ P.D.IND./ 209/32

MAY 15 1963
ACTION
TO: 1 Mr. Brooks
2
3
☐ Action Completed
☐ Acknowledged
☐ Action Required
IN

A Monsieur H. AHMED
Chef des Opérations Civiles des
Nations-Unies au Congo

à LEOPOLDVILLE.

Objet :
Crédit prévu pour les
études.

Monsieur le Chef des Opérations Civiles,

J'ai l'honneur de rappeler à votre bienveillante attention qu'il a été prévu, dans le programme en cours, un crédit de 10 millions pour les études.

Je vous saurais infiniment gré de bien vouloir affecter les 10 millions à l'étude des axes routiers de la Province du Kwilu qui font l'objet de la lettre n° CAB/90/01/600/-ROUTE/11 m'adressée en date du 3 mai 1963 et dont copie ci-annexée.

D'ailleurs, je me dois de vous préciser que le Kwilu, qui représente le dixième de l'économie agricole de toute la République, n'a reçu aucun crédit pour les études.

Dans l'espoir qu'une suite favorable honorera la présente dans les meilleurs délais, je prie d'agréer, Monsieur le Chef des Opérations Civiles, l'assurance de ma considération très distinguée.-

LE MINISTRE DU PLAN ET DU
DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL,

Cl. KAMITATU.-

REPUBLIQUE DU CONGO
CABINET DU MINISTERE DU PLAN ET DE LA COORDINATION ECONOMIQUE

Léopoldville, le 3 mai 1963.-

N° CAB/90/01/600/ROUTE/11.-

A Monsieur le Ministre du Plan et du
Développement Industriel du
Gouvernement Central

à LEOPOLDVILLE/KALINA.-

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir mettre à ma disposition un crédit de 20 millions pour les études des axes routiers de la Province ainsi que d'autres projets notamment les chutes Rutten en amont de Kikwit.

Je tiens à signaler à votre bienveillante attention que cette lettre est ma deuxièle demande déposée en vos bureaux.-

LE PRESIDENT DE LA PROVINCE DU
KWILU,

sé/- N. LETA.-

Pour copie certifiée conforme,
Le Secrétaire de Cabinet,

F.X. MATANDA.

~~Cuong~~ file

Code Cable 3065 - 26 Ages
Brunche to Gard

85-01

Eville 780 Gard from Mathu
26 Ages.

Reference Eville 413 Mathu to Gardner.

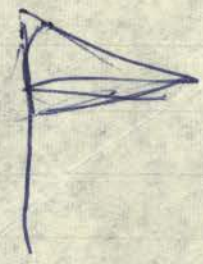

XVI DEMBO

N°	DENOMINATIONS	Nombre	Uni.	Prix	Sommes Frs. Cong.	Devises
1	Ouverture du chantier		fft		125.000	
2	Transport superstructure métallique: Rail 750 Km. +	45.000	Km/KG	2	68.000	
3	" route 130 Km.	45	T/Km	5	29.000	
4	Exécution de la déviation	2.460	m3	120	295.000	
5	Montage Bailey provisoire	4.500	Kg	3	135.000	
6	Démolition ancien pont + évacuation B.A	50	m3	2.000	100.000	
7	" superstructure métallique + pieux		fft		100.000	
8	Fouilles	1.000	m3	150	150.000	
9	Béton armé	8	m3	8.000	64.000	
10	" cyclopéen	100	m3	4.000	400.000	
11	Maçonnerie de moëllons	470	m3	4.000	1.880.000	
12	Transport pont métallique (327 Km.)	86	T/Km	10	282.000	
13	Fourniture de pièces manquantes pont métallique	4.300	Kg.	25		110.000
14	Montage pont métallique	86.000	Kg.	5	430.000	
15	Demontage Bailey provisoire	45.000	"	1	45.000	
16	Réexpédition Bailey provisoire				97.000	
XX 17	Achat travée métallique (Bailey 40'-80'-40' 55 courbure) Poids 64 Tonnes	86.000	Kg.	22	1.890.000	1.890.000
					6.100.000	2000.000

(Crown Wheels: 33-92-33)

85-01

ADM 250

Ref: Civops 146/63 14 May 1963

To: Mr. H. Pichler
Acting Executive Officer
Congo Fund

From: James R. Brooks, Deputy Chief
Civilian Operations

Subject: Transportation for ONUC Engineers

It becomes increasingly important for us to prepare the transport requirements for the Public Works Advisory and Operational Services, project no. 85-01. You will note that in the budget attached to the above project it is stated that vehicles and equipment required for the proposed increase in this project will be the subject of a separate financial proposal.

Mr. Larcher has prepared a proposal for the vehicles he will need, see Mr. Ahmed's letter to Mr. Delvaux in which he asks the Minister to advise how many vehicles the Ministry of Public Works can assign to this project.

MR. AHMED IS holding this letter for a personal discussion with Mr. Delvaux

cc/ MM. Larcher
Succar

M

ORGANISATION DES NATIONS UNIES AU CONGO

UNITED NATIONS ORGANIZATION IN THE CONGO

85-01

BOITE POSTALE 7248
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE: ONUC. LEOPOLDVILLE

14 May 1963 MAY 1 1 1963

ACTION

TO: 1 Mr. Pichler
2
3

To : Executive Officer, Congo Fund

From : Air Commander

Subject : Inspection by Helicopter of Road Projects

1. Reference is made to your COLF/188 dated 29 April 1963, received here on 13 May, subject as above.

2. This Headquarters has recently proposed to New York a reduction in the present number of helicopters, commensurate with the overall scaling down of the ONUC forces in the Congo. This might not, however, exclude the possibility of limited assistance in support of the road programmes, such as aerial inspections in certain areas, on a helicopter availability basis--provided, of course, that ONUC's approval is obtained for this type of operation.

3. For further study of this request, it would be helpful if an approximate indication could be given of:

a. Number of helicopters required.
b. Length of time of aerial inspections.
c. Areas of operation.

(Chr.R. Kaldager) Maj Gen
Air Commander

cc: Chief Air Tpt Cpe

85-01
TEC 250/2/5

Ref: Civops 134/63 14 May 1963

To: Mr. H. Pichler
Acting Executive Officer
Congo Fund

From: James R. Brooks, Deputy Chief
Civilian Operations

Subject: Transfer of CF 20 million to the Minister of Public Works

Will you kindly discuss with Mr. Cederwall and with the Finance Officer, Mr. de Candia, a transfer of CF 20,067,584 to the Minister of Public Works so that he can pay the local currency costs of the 120 jeeps which are being purchased through the US import-support programme in the amount of $313,556. Account no. 246 should be debited for this purpose. The attached letters of Mr. Ahmed and Mr. Janssen refer.

I would suggest that the Ordonnateur des Finances publiques accompany his request for the francs with proper invoices.

c.c. Mr. Cederwall

File ff 85-01 86

ORGANISATION DES NATIONS UNIES AU CONGO

UNITED NATIONS ORGANIZATION IN THE CONGO

BOITE POSTALE 7248
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE: ONUC. LEOPOLDVILLE

PW/2506.105

le 13 mai 1963

A : Monsieur H. Pichler, Administrateur du Fonds pour le Congo

De : M.E. Larcher, Chef de la Section des Travaux Publics

Comme suite à votre instruction du 6 mai, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, copie de mes récentes interventions auprès du Chef des Opérations civiles relatives aux besoins immédiats en véhicules automobiles de la Section des Travaux Publics.

Etant donné qu'aucune allocation n'a pu être effectuée jusqu'à présent, je reprends ci-après la liste de ces besoins auxquels j'ai ajouté ceux des trois experts supplémentaires, dont l'arrivée est escomptée d'ici le 1er juillet 1963 :

TYPE DE VEHICULE	UTILISATEUR	JUSTIFICATIONS DES BESOINS
Station Wagon	Chef de Section et autres experts de Léo	Tournées de chantiers à l'intérieur des provinces
"	Ing. Paraiso, Bakwanga	Tournées de chantiers à l'intérieur du Sud Kasaï
"	Ing. Galloy, Direction des Routes, Léo	Tournées de chantiers routiers à l'intérieur des provinces
Volkswagen	Ing. Lafore, Conseiller aux Voies navigables, Léo	Tournées d'inspection sur les chantiers des travaux des Voies Nav. et install. portuaires à l'intérieur des provinces
Station Wagon	Ing. Landin, Stanleyville	Tournées d'inspection à l'intérieur de la prov., la VW de M. Camps étant actuellement hors de service
Volkswagen	Ing. Perivolaropoulos Don Eaux, Electricité, Léo	Tournées d'inspection à l'intérieur des provinces

TYPE DE VEHICULE	UTILISATEUR	JUSTIFICATIONS DES BESOINS
Station Wagon	Ing. Dijkerman, Coq	Tournéés d'inspection à l'intérieur de la prov.
"	Ing. technicien Ghyoot, Bukavu	Tournées d'inspection à l'intérieur de la province
"	Ou Yong Fou, Ingénieur d'études routières à Léo	Tournées d'inspection et d'études routières à l'intérieur des provinces
Volkswagen	Warnimont, Conseiller Ppal, Voies navigables	Tournées d'inspection dans les différents services d'entretien et de travaux de la région de Léopoldville.

Le premier des véhicules ci-dessus est destiné à remplacer celui que nous avons dû affecter à M. Hunt à Albertville, en le prélevant au mois de janvier sur le parc automobile de la Section à Léopoldville.

M. Paraiso est arrivé fin mars, mais nous n'avons pas pu lui affecter de véhicule.

M. Galloy est arrivé le 15 avril. Il n'a pas pu lui être affecté de véhicule.

M. Lafore, quoique non encore engagé officiellement par la Section des Travaux Publics, travaille pour notre compte depuis le 15 avril. Nous n'avons pas pu le dépanner en véhicule.

MM. Landin, Perivolaropoulos et Dijkerman sont attendus d'un jour à l'autre à Léo.

M. Ghyoot doit arriver à Léo le 15 juin et M. ON Young Fou le 1er juillet. M. Warnimont sera probablement à Léo au début du mois de juin.

Si l'on tient compte des délais d'acheminement en brousse des véhicules (1 à Bakwanga, 1 à Coquilhatville, 1 à Stanleyville, 1 à Bukavu et 6 à Léopoldville), il est clair que nous ne pourrons pas satisfaire à temps les besoins exprimés ci-dessus, étant donné que les Travaux Publics représentent une activité essentiellement extérieure et sur des chantiers souvent éloignés des centres d'affectation des experts.

Il en résultera immanquablement un défaut d'action de nos experts.

cc.: M. H. Pichler
le 14 Mai 1963.

PW/2411.105 Le 12 Avril 1963.

A: Monsieur S. Habib Ahmed, Chef des Opérations Civiles

DE: H.E. Larcher, Chef de la Section des Travaux Publics

OBJET: Transport for Public Works Experts

Comme suite à vos instructions du 7 Avril, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après une estimation du budget à prévoir en 1963 et en 1964 concernant la dotation en moyens de transport des experts du programme d'assistance élargi au Ministère des Travaux Publics :

	Prix Unitaire $	Total $
- 7 Jeeps Station Wagon	2.500	17.500
- 3 Volkswagon	1.300	3.900
- 13 berlines 2 CV	1.100	14.300
Crédit nécessaire pour 1963 : 35.700 $		
- 70 berlines Station Wagon	2.500	175.000
- 80 berlines 2 CV Citroen	1.100	88.000
- 15 Volkswagon	1.300	19.500
- 2 berlines 403	2.000	4.000
Crédit à prévoir pour 1964 : 286.500 $		

BUDGET GLOBAL 1963 + 1964 = 322.200 $

Soit au total 190 véhicules. Ce chiffre tient compte du renouvellement de six véhicules actuellement affectés à nos agents mais dont l'état de vétusté ou d'usure mérite soit une revision générale, soit la réforme pure et simple.

En ce qui concerne le Programme 1963, les besoins exprimés doivent être considérés comme impératifs. J'ai pris bonne note de ce que R. Thompson, Executive Officer, prendra les dispositions nécessaires afin de réserver pour les besoins de notre section 7 Jeeps Station Wagon sur le prochain arrivage attendu le mois prochain.

Au contraire, les prévisions 1964 sont à mon avis optimistes en ce sens que nous ne sommes pas certains de pouvoir mettre en place d'ici le 31 Décembre 1964 la totalité des experts prévus sur le programme élargi.

Vous observerez qu'il m'a paru plus prudent de ne pas tenir compte dans ce projet de budget de la promesse verbale de S.E. le Ministre Delvaux concernant la mise à disposition des experts de 80 Jeeps devant être prélevées sur le programme d'importation de véhicules approuvé au titre du Secteur Public pour un montant de 300 Millions. En effet, les conditions assez imprécises dans lesquelles est engagée cette affaire doivent nous inciter à un optimisme limité concernant la probabilité d'attribution effective d'une partie de véhicules aux experts de Travaux Publics.